

## BENEDICTION AU 2 RUE MULET ET 19 RUE EDOUARD HERRIOT, Jeudi 5 juin 2025

Une paroissienne de Saint-Nizier, des représentants et amis de l'association Les madones de Lyon, une habitante de l'immeuble avec plusieurs amies, le gestionnaire du syndic... étaient présents à la cérémonie de bénédiction des trois statues présentes sur les façades de l'immeuble situé à l'angle de la rue Mulet et du 19 rue Edouard Herriot à Lyon (1<sup>er</sup>).



Le père Eric Jacquinet, curé de la paroisse voisine Saint-Nizier, après avoir prononcé un mot d'introduction (ci-dessous) suivi du rituel de la bénédiction répété pour les trois statues ainsi que pour une petite icône présentée par une employée de la boutique de retouches situé rue Mulet.



A la suite de la cérémonie nous avons tous été invités par Madame Pley, propriétaire âgée de l'immeuble ayant assisté à la cérémonie depuis ses fenêtres. Madame Pley nous a accueillis très chaleureusement dans son salon, autour d'un verre de jus de fruit et de biscuits, et nous a raconté sa joie d'avoir pu recueillir chez elle les statues de Saint-Joseph et de la Vierge à l'Enfant qui avaient dû être sorties de leur niche le temps des travaux. Ces statues sont restées chez elles le temps qu'Augustin Laforêt, restaurateur, vienne les chercher pour les transporter dans son atelier. Ce fut aussi pour elle l'occasion de partager avec Augustin Laforêt sur son travail de restaurateur.



## MOT DU PERE ERIC JACQUINET

« Depuis le vœu des échevins de 1643 se sont multipliées les installations de nouvelles statues de la Vierge dans les niches sur les immeubles du centre de Lyon, souvent au coin des rues. Cette pratique renvoie à la tradition de dévotion à la Vierge Marie depuis le début de la présence chrétienne à Lyon au II<sup>ème</sup> siècle. Et elle a perduré jusqu'à aujourd'hui, traversant les guerres des religions, la Révolution française, la crise de 1905 ... et toutes les formes de tentative de laïcisation de la société française.

Des commanditaires et des auteurs anonymes ont ainsi peuplé nos rues de ces statues du Christ ou de saints, souvent Marie, ou Saint Joseph, par centaines. On peut voir, derrière cet élan populaire, la foi en la présence des saints et leur intercession pour nous, dans notre vie quotidienne. Ainsi peut-on demander à saint Joseph de veiller sur nos questions de logement ou de travail, à Marie d'intercéder pour nous, pour nos familles, dans nos soucis de santé, d'éducation, nos questions de foi et d'espérance.

Puissent ces statues que nous bénissons aujourd'hui contribuer au rayonnement de la foi, protéger ceux qui habitent ces lieux et les passants qui les verront ! »



**Cérémonie de bénédiction des trois statues de l'immeuble**

**2 rue Mulet, 19 rue Edouard Herriot**

**Jeudi 5 juin à 17h00 (durée 30 minutes).**